

Kanken : Test de certification de compétences en kanjis japonais

Deuxième session 2020-2021

Niveaux : 10 - 2

Date : Dimanche 18 octobre 2020

Lieu d'examen : AAA, 21 rue d'Antin 75002 Paris

Horaires de passage :

de 11h00 à 12h00 (niveau 7 - 2)

de 12h30 à 13h10 (niveau 9 - 8)

de 13h40 à 14h20 (niveau 10)

* Les candidats doivent être présents dans le hall **25 minutes avant le début de l'épreuve.**

* La présentation détaillée des épreuves de chaque niveau est disponible en japonais sur le site du Kanken : <https://www.kanken.or.jp/kanken/outline/degree.html>

Dates de candidature : **du 13 août 2020 au 26 août 2020**

Formulaire d'inscription au Kanken : <https://forms.gle/3P52dhRVXrgcpiLn8>

Contact : kanken@aaa-paris.com

Pour plus d'informations

Site de AAA japonais : <https://aaaparis.net/Japonais/kanken-examen-de-kanji/>

Site de Paris shingakuin : <https://parisshin.net/kanken/>

Site du The Japan Kanji Aptitude Testing Foundation : <https://www.kanken.or.jp/kanken/>

Prix du test

Niveau 10, 9 et 8 : 19 euros

Niveau 7, 6 et 5 : 27 euros

Niveau 4, 3 et près-2 : 29 euros

Niveau 2 : 39 euros

* Aucune annulation et aucun remboursement ne sont possibles après clôture du dépôt des candidatures.

Règlement du Test de certification d'aptitude en kanjis japonais

* Il est obligatoire de présenter **votre carte d'identité ou votre passeport** dans la salle d'examen.

* Les seuls matériels autorisés sont les suivants :

1. un crayon HB ou un porte mine HB

2. une gomme

* Il est interdit d'utiliser un téléphone portable dans la salle d'examen.

* Le **retard maximum toléré** est de 30 minutes pour les niveaux 7-2 et de 20 minutes pour les niveaux 10-8.

Corrigés

Les corrigés seront disponibles environ 5 jours après l'examen sur le site du Kanken.

Résultats

Les résultats vous seront envoyés par courrier postal sous 2 mois.